

Programme de formation continue
Qualité éducative des Accueils Collectifs de Mineurs
d'Indre-et-Loire

FORMATION

« Organiser des baignades en ACM »

OBJECTIFS

-  Savoir préparer une sortie baignade en toute sécurité
-  Connaître la réglementation et ses obligations et responsabilité en tant qu'animateur
-  Approfondir ses connaissances pédagogiques pour animer une séance en piscine

PROGRAMME

- ✓ Connaissance des lieux de baignade
- ✓ Réglementation des baignades en ACM
- ✓ Jurisprudence et cas concret d'un accident
- ✓ La préparation d'une sortie baignade
- ✓ L'animation d'une séance
- ✓ Les tests liés aux activités nautiques
- ✓ Séance pratique dans l'eau
- ✓ Dispositifs aux services de vos projets

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscriptions en ligne via le lien ci-dessous :
<https://framaforms.org/organiser-des-baignades-en-acm-1741274766>

En cas de difficultés pour vous inscrire, contactez
Le SDJES 37 : Christine GROSSET,
christine.grosset@ac-orleans-tours.fr

INTERVENANTS

Rachel PACEY
Conseillère d'Éducation Populaire et Jeunesse au SDJES 37

Christine GROSSET
Conseillère d'animation sportive au SDJES 37

MÉTHODES UTILISÉES

- Apports théoriques
- Réglementation et jurisprudence
- Séance en piscine et mise en pratique

DATES ET LIEUX

Formation d'une journée, au choix :

- Lundi 28 avril 2025 à Tours (Cité administrative du Cluzel et piscine G. Bozon)
 - Mardi 10 juin 2025 à Amboise (Centre aquatique du Val d'Amboise)
- Communication de l'adresse lors de la confirmation d'inscription

PUBLIC CONCERNÉ

Animateurs

HORAIRES

Accueil : 9h00
Formation : 9h15 à 17h00

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes

FORMATION GRATUITE

Repas non compris (possibilité d'apporter son repas)

Matériel à apporter : maillot de bain (pas de short) et bonnet de bain (obligatoire)